OFFRE d'EMPLOI

LA VILLE D'ANNEMASSE RECHERCHE :

UN RESPONSABLE DU SERVICE PREVENTION ET GESTION DES RISQUES EXTERNES (h/f)

Recrutement par voie statutaire ou contractuelle

Annemasse, ville de 38 000 habitants, surclassée 40 à 80 000 habitants, se trouve au cœur d'un bassin de vie attractif, le Grand Genève (950 000 habitants), idéalement situé entre lac et montagnes et à deux pas d'une nature préservée. Riche de projets structurants qui contribuent à sa mutation, la ville connaît un dynamisme démographique, économique et urbain important.

Dotée de 800 agents et d'un budget de 85 M€, la Ville d'Annemasse développe depuis plusieurs années une démarche managériale inspirée des expériences d'entreprises libérées et nommée « LAB Collectivité » (libérante, agile et bienveillante).

Si vous souhaitez en savoir plus sur la promesse employeur de la Ville d'Annemasse :
https://www.calameo.com/read/00441008245ebb27ea483
Sous l'autorité du directeur de la Vie Publique, le responsable du service Prévention des risques externes et sécurité civile assure la **prévention, la préparation, et la coordination des dispositifs communaux relatifs aux risques externes et à la sécurité civile**.

Il assure le pilotage technique du **Plan communal de sauvegarde (PCS)**, la préparation et le suivi de l'organisation communale de gestion de crise, des dispositifs d'alerte et d'astreinte, ainsi que le suivi des dispositifs de sécurité liés aux établissements recevant du public, aux manifestations et aux structures temporaires.

Il constitue le **référent technique de la collectivité dans son domaine de compétence** pour les services municipaux et assure l'interface avec les services de l'État, le SDIS, les forces de sécurité, les opérateurs de réseaux et les autres partenaires concernés (communes limitrophes, Communauté d'Agglomération, Pôle métropolitain, …)

Il pourra être amené à assurer l'encadrement d'un agent à terme.

Missions principales

Prévention des risques et planification

- Actualisation, a**nimation et la coordination du Plan Communal de Sauvegarde (PCS)**
- Actualiser, réaliser et suivre le **DICRIM**.
- Assurer une veille réglementaire et technique dans le domaine des risques externes et de la sécurité civile.
- Suivre et animer les systèmes d'astreintes de la ville pour assurer les missions de sauvegarde et de protection de la population ainsi que la continuité des services.
- Préparer et organiser les exercices de crise. Formaliser les retours d'expérience et assurer le suivi des actions correctives.

Préparation et gestion de crise

- Actualiser et maintenir le dispositif communal de gestion de crise.
- Organiser et suivre les astreintes techniques des services et décisionnelles des cadres.

Sûreté et prévention dans les manifestations

- Assurer le suivi de la déclinaison communale des mesures relevant du dispositif **Vigipirate**.
- Accompagner les services municipaux et les organisateurs dans la préparation des dispositifs de sécurité.

PPMS et dispositifs de sécurité des établissements

- Assurer l'interface avec les établissements concernés.

Contrôle et prévention

Le service assure également le suivi des dispositifs de prévention concernant notamment les équipements ou installations accessibles au public et présentant un enjeu particulier pour la sécurité des personnes : aires de jeux, chapiteaux, tentes et structures, …

Le responsable prévoit l'évaluation des situations, l'élaboration de mesures préventives et correctives, les contrôles et le suivi des procédures.

Profil recherché

Formation / expérience

Diplôme, Formation ou expérience dans les domaines suivants :

- prévention des risques ;
- sécurité civile ;
- gestion des risques et des crises ;
- sécurité ;
- environnement technique ;
- administration territoriale.

Une expérience professionnelle dans une collectivité, un service de sécurité civile, un SDIS, une administration de l'État ou dans un domaine lié à la prévention des risques constitue un atout.

COMPÉTENCES REQUISES

Savoirs

- Fonctionnement des collectivités territoriales.
- Principes de prévention et de gestion des risques. Planification et gestion de crise.
- PCS et information préventive des populations. Dispositifs d'alerte et d'information des populations.
- Réglementation relative aux ERP et CTS. Organisation des commissions de sécurité.
- Prévention des risques liés aux manifestations et rassemblements.
- Procédures administratives. Techniques rédactionnelles.
- Techniques de conduite de projet.

Savoir-faire

- Analyser et évaluer un risque.
- Élaborer et actualiser un dispositif de prévention. Élaborer une procédure opérationnelle.
- Coordonner plusieurs services et partenaires.
- Préparer et conduire un exercice.
- Organiser et suivre des contrôles.
- Rédiger des rapports et notes techniques.
- Assurer une veille réglementaire.
- Conseiller et alerter la hiérarchie.

Savoir-être

- Rigueur et méthode. Capacité d'analyse et de synthèse.
- Anticipation. Réactivité. Capacité à travailler en situation d'urgence.
- Sens de l'organisation. Aptitude à la coordination.
- Qualités relationnelles. Discrétion.
- Sens du service public.

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Déplacements fréquents sur le territoire communal.
- Présence possible en dehors des horaires habituels pour les exercices, réunions, manifestations ou situations exceptionnelles.
- Participation au dispositif d'astreinte et de mobilisation des cadres.
- Intervention possible en situation de crise.
- Travail en transversalité avec de nombreux services et partenaires.
- Nécessité de maintenir une veille technique et réglementaire régulière.

Poste ouvert aux :

agents titulaires de la fonction publique ou lauréat de concours du cadre d'emplois des techniciens (catégorie B) - filière technique -

ou aux non-titulaires de la fonction publique pour un CDD de 1 an renouvelable

Particularités recherchées

- Capacité à travailler en transversalité.
- Aptitude à la conduite de projets.
- Capacité à dialoguer avec des interlocuteurs institutionnels et opérationnels.
- Capacité à produire des analyses et propositions d'aide à la décision

Rémunération

Pour les titulaires : Rémunération statutaire, régime indemnitaire
Pour les CDD : Rémunération en fonction du profil et de l'expérience

Avantages : prime de fin d'année, participation éventuelle de la Ville à la protection sociale (jusqu'à 600€/an), indemnité de résidence, titres restaurant, prise en charge par la Ville de l'adhésion au CNAS sous conditions, participation à l'abonnement de transport en commun (75%)

Poste à pourvoir le plus rapidement possible

Date limite de dépôt des candidatures 19 décembre 2026 **(cachet de la poste faisant foi)**

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur candidature (CV + lettre de motivation) par courrier postal

à Monsieur Le Maire
Direction des Ressources Humaines
B. P. 530
74107 ANNEMASSE CEDEX

Ou

Via le site internet https://www.annemasse.fr (offre d'emploi)

(Possibilité de remboursement forfaitaire des frais de déplacement, pour les candidat.e.s présélectionné.e.s pour l'entretien, et résidant hors du département)